

**Zeitschrift:** Actes de la Société jurassienne d'émulation  
**Herausgeber:** Société jurassienne d'émulation  
**Band:** 34 (1929)

**Artikel:** Les origines de l'industrie de la montre dans le Jura bernois actuel  
**Autor:** Fallet, Marius  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-684477>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les origines de l'Industrie de la montre dans le Jura bernois actuel

par le Dr Marius Fallet, publiciste  
à La Chaux-de-Fonds

---

## Introduction

L'histoire de la mesure du temps et de l'horlogerie dans l'ancien Evêché de Bâle est un sujet digne d'intérêt.

Par exemple, quand les heures canoniales furent-elles introduites en Rauracie ? Où et par qui ?

A quelle date exacte, les horloges publiques apparurent-elles dans les villes et bourgades jurassiennes ? A quelle époque, dans les villages ? Et avec elles, la numération moderne des heures du jour et de la nuit ?

Quel usage fit-on des cadrans solaires ?

A quelle époque précise, les horloges d'appartement furent-elles adoptées dans l'ancien Evêché ?

Ce sont là autant de points auxquels des investigations minutieuses et variées peuvent seules donner une réponse satisfaisante sinon définitive.

J'en parlerai en détail dans mon « Histoire de la mesure du temps et de l'horlogerie en Suisse. »

Ici, je n'aborderai que la question des origines de l'industrie de la montre dans le Jura bernois actuel, industrie vitale pour nos contrées.

## Neuveville et le Haut-Erguel, berceaux de l'Industrie horlogère jurassienne

*Comment ils y étaient préparés.*

Il y a, à l'origine de l'industrie de la montre, dans l'ancien Evêché de Bâle, deux sources et deux berceaux.

Deux sources : les Genevois et les Neuchâtelois ; deux berceaux : Neuveville et le Haut-Erguel.

Ces derniers étaient fort bien préparés pour recevoir la nouvelle industrie. On y connaissait déjà la grosse horlogerie. La belle carrière d'Abram Perret dit Tornare de Renan et de Jehan Courvoisier de Sonvilier, vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, en témoigne. Tous deux eurent bien au-delà de l'Erguel la réputation de maîtres experts en horlogerie. De même les Petitmaître à Neuveville.

Comme gens de métiers parmi lesquels se recrutèrent les premiers horlogers, il me faut mentionner surtout les serruriers, les armuriers, les maréchaux, les cloutiers, les tourneurs, les charpentiers-menuisiers et les meuniers, professions mécaniques par excellence et très répandues tant à Neuveville qu'en Erguel. Des familles entières s'y adonnèrent pendant des générations.

Je citerai aussi les fils de médecins-chirurgiens et même de pasteurs. Ceci n'est pas pour nous surprendre. D'abord, parce qu'à cette époque, l'industrie de la montre, voire des pendules, était considérée comme une profession aristocratique. D'autre part, sauf peut-être les officiers d'artillerie et du génie, nul n'avait alors le culte de la physique et de la mécanique dans la même mesure que les médecins et les chirurgiens.

### **Les causes de l'établissement d'horlogers genevois à Neuveville**

L'industrie de la montre a été implantée à Neuveville par des artistes genevois. Quelles sont les causes théoriques sinon historiques de l'établissement d'horlogers genevois dans cette ville ? Elles sont multiples.

D'une manière générale, il y eut d'abord le malaise économique et politique qui régnait à Genève, malgré la grande prospérité de l'horlogerie et l'essor considérable de l'orfèvrerie-bijouterie. Dans cette ville, la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle inaugura une période d'exclusivisme et d'intransigeance des hautes classes politiques et économiques. Depuis longtemps déjà, la profession de négociant ou commerçant était accessible aux seuls citoyens et bourgeois de Genève. Les horlogers suivirent la voie tracée par le commerce et les carrières libérales, qui étaient réservées aux deux seules classes susdites.

Pour la plupart, les habitants et les natifs — on appelait ainsi les fils d'habitants nés à Genève — étaient traités en parias. Dès l'année 1651, ils furent exclus des charges de la maîtrise fondée en 1601 et le nouveau règlement de 1673 les exclut même de la maîtrise. Enfin le règlement de 1690, leur refusa le droit de faire l'apprentissage de l'horlogerie. En outre, il porta

l'âge d'admission à la maîtrise de 20 à 22 ans ; la finance de réception fut augmentée pour les compagnons non fils de maître. Désormais, aucun artisan horloger ne pourra prendre d'apprenti dans son atelier avant d'avoir 25 ans.

La division croissante du travail accentua encore le malaise politique et économique. Deux nouvelles maîtrises sont créées comme résultat de cette division. En 1698, les monteurs de boîtes, qui s'étaient recrutés jusqu'alors librement et occupaient une position intermédiaire entre les horlogers et les orfèvres, se constituent en jurande autonome. Dès l'année 1716, ce fut le tour des graveurs.

\*  
\* \*

Le Conseil des Deux Cents (ou Grand Conseil), à la requête de 1500 citoyens et bourgeois de toutes professions, reconnaît à la date du 14 décembre 1696 que les « citoyens et bourgeois ont originairement seuls le droit de négocier dans cette ville, soit en magasin, soit en boutique » et que ce droit est « essentiellement annexé à la bourgeoisie. Les simples habitants ne peuvent négocier » que par pure grâce de la seigneurie et tant que la permission ne nuit pas aux citoyens et bourgeois. »

Désormais, l'on deviendra plus sévère que jamais dans l'octroi des privilèges économiques aux classes inférieures. D'autant plus que, après la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, laquelle provoqua un nouvel exode des protestants français, un grand nombre d'émigrants s'installa à Genève et risqua de submerger la ville.

Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, beaucoup d'individus — des natifs surtout — mécontents de leur sort, quittèrent Genève, malgré les difficultés qu'on leur suscitait. A côté de ces départs individuels, il y eut à plusieurs reprises des émigrations en masse, véritables exodes d'artisans qui cherchèrent à implanter l'horlogerie ailleurs.

Entre 1640 et 1670, mais un peu plus tard surtout, plusieurs s'établissent dans les villes vaudoises riveraines du Léman. A la même époque, des groupes assez importants sont reçus par les maîtres horlogers de Bâle et quelques-uns poussent même jusqu'à Huningue, après l'annexion définitive de l'Alsace, en 1681. Entre 1670-1700, nous rencontrons aussi quelques artistes genevois à Neuchâtel-Serrières où la Corporation des Favres, Maçons et Chapuis constitue l'obstacle le plus sérieux à l'établissement de l'horlogerie libre.

La preuve en est dans les précautions prises par l'ordonnance de 1690 déjà citée, contre la concurrence des régions voisines. Elle interdit aux horlogers de se fixer dans un rayon de vingt lieues à la ronde et d'y mettre leurs enfants en apprentissage. Les compagnons venant de ces contrées ne sont pas admis à travailler à Genève. Il est défendu aussi d'acheter des produits de l'horlogerie concurrente.

Mais le mécontentement des classes économiquement et politiquement inférieures ne fut pas le seul motif qui poussa à l'exil les artisans horlogers et bijoutiers genevois. La pléthore des personnes actives dans l'horlogerie-bijouterie-orfèvrerie et qui attendaient en vain leur ascension à la maîtrise ou au négoce facilita à son tour l'exode des artisans genevois. L'espoir de conditions d'existence meilleures, les offres alléchantes qu'on leur fit, entrèrent pour une grande part dans leur détermination.

Plusieurs de ces gens quittaient la cité à la suite de troubles politiques avec l'idée de lui nuire et d'établir contre elle des centres horlogers concurrents. On les considérait comme des traîtres ; les pouvoirs publics et le peuple combattaient leurs projets.

Mais d'autres artisans et marchands allaient s'établir au loin dans le but d'écouler et de réparer les produits de l'horlogerie-bijouterie de la mère patrie. Ces gens là partaient avec l'assentiment et les vœux de tous leurs concitoyens, à la prospérité desquels ils contribuaient.

Il semble que les citoyens et bourgeois de Genève qui se fixèrent à Neuveville furent surtout de ceux-là. Dès l'année 1638, nous y trouvons temporairement Jehan Clairat, citoyen de Genève, qui s'établira, en 1647, à Neuchâtel, où son fils Rodolphe sera vers 1670 l'un des premiers sinon le premier des horlogers en petit volume de cette ville. Son père fut plutôt horloger grossier et en moyen volume.

Dès 1656, est mentionné à Neuveville l'horloger Pierre Jaquet, bourgeois de Genève ; vers 1670 c'est le tour de Samuel Chevalier, également bourgeois de Genève ; un peu plus tard, nous rencontrons Daniel Berger, bourgeois de Genève et d'autres. Ces artistes implantèrent à Neuveville l'industrie de la montre avant même qu'elle apparut dans les Montagnes neuchâtelaises.

Une autre raison a dû être déterminante. Périodiquement, ainsi en 1619, 1630 et 1664, le Conseil de Genève rappelle l'article de l'ordonnance défendant la fabrication de croix, de crucifix, calices, chapelets, défense qui devait souvent être entreinte, d'autant plus que les marchés genevois fréquentés par les

paysans savoyards offraient un excellent débouché à l'orfèvrerie religieuse.

Précisément, parce qu'elle avait partie liée avec l'orfèvrerie-bijouterie religieuse, cette défense ne facilitait pas les relations commerciales de l'horlogerie genevoise avec les régions ou pays catholiques.

A ce point de vue, les Neuvevillois se trouvaient dans une situation privilégiée. Comme protestants, ils avaient des relations étroites avec les Genevois. Neuveville est sans contredit, après Genève, la ville protestante romande, qui a fourni, dans le passé, relativement le plus grand nombre de pasteurs. Il n'est pour ainsi dire famille neuvevilloise qui n'ait donné un ou plusieurs ministres, dont la plupart firent leurs études à l'Académie de Genève.

Mais, d'autre part, Neuveville avait comme souverain temporel le prince-évêque de Bâle. Quelques-uns de ses bourgeois, ainsi les de Gléresse, figurèrent même parmi les conseillers intimes du prince-évêque. La cour épiscopale avait, en outre, à Neuveville des propriétés et ses dignitaires y séjournaient temporairement. Il faut en dire autant de l'Abbaye de Bellelay.

Aussi l'intermédiaire des Neuvevillois fut-il fort agréable aux marchands-bijoutiers genevois. L'un des plus considérables, Guillaume Bordier, passait régulièrement à Neuveville en se rendant aux foires internationales de Zurzach. Sa correspondance du début du XVIII<sup>e</sup> siècle nous laisse bien entrevoir qu'il s'agit souvent d'orfèvrerie religieuse dont l'écoulement par l'intermédiaire des Neuvevillois était plus aisé. Comme sujets du prince-évêque, ceux-ci n'avaient pas ou du moins pas dans la même mesure, les scrupules calvinistes des Genevois. Ils se sentaient libres d'avoir des relations commerciales avec des catholiques, même si ce commerce regardait des objets de piété.

D'autres circonstances favorisèrent encore l'établissement d'horlogers-bijoutiers genevois et la naissance de l'industrie de la montre à Neuveville. Le fait que cette ville était combourgeoise de Berne et de Neuchâtel eût ce résultat heureux pour les Neuvevillois : des familles aristocratiques bernoises et neuchâteloises furent bourgeoises de Neuveville, y possédèrent des propriétés, notamment des vignes, et y séjournèrent fréquemment. Ainsi les d'Erlach de Berne et les de Chambrier de Neuchâtel.

Les luttes politiques dans le Pays de Neuchâtel eurent aussi pour Neuveville toute sorte de conséquences. Dès les années 1660, les partisans de la duchesse Marie de Némours y prirent leur quartier général. La duchesse elle-même y séjourna quelque temps en 1672 avec une suite nombreuse. Et lorsqu'en

1673, le Parti némouriste échoua, ses chefs se réfugièrent de préférence à Neuveville, entre autres Sigismond de Tribolet, intendant militaire de la Principauté et maire de la Sagne. Pendant des années, le notaire Jean-Jacques Himly, secrétaire du Conseil et banneret de Neuveville fut l'un des agents politiques et militaires les plus zélés du Parti némouriste, si bien que devenue princesse de Neuchâtel en 1694, l'un des premiers gestes de la duchesse de Némours fut de lui accorder une pension pour ses bons et loyaux services.

A Cressier et au Landeron, tous deux catholiques, des familles aristocratiques fribourgeoises et soleuroises avaient des propriétés où elles aimaient à séjourner. Le grand chef du Parti némouriste, Blaise de Stavay-Mollondin était bourgeois de Fribourg et Soleure.

Gouverneur déposé de la Principauté de Neuchâtel, il dirigeait ses partisans de Cressier, sa résidence.

Notez enfin que partout où ils s'établirent, les horlogers-bijoutiers genevois — c'étaient des natures d'artistes sensibles aux beautés de la nature — eurent la nostalgie du lac. Neuveville leur offrait — en partie du moins — le cachet méridional du Léman.

Mais ils y trouvèrent surtout des clients de marque. Pour ne citer qu'un exemple, dans l'inventaire après décès de Théodore Petitmaître, qui fut l'un des tout premiers horlogers neuvevillois formés à l'école des Genevois établis dans sa ville natale, l'on trouve en 1701, la mention de montres à répétition, de montres à minute, d'horloges d'appartement appartenant à « M. le général Jérôme d'Erlach, baillif d'Aarwangen » (c'est le célèbre avoyer de Berne), au Baron de Montjoie (l'un des prétendants à la principauté de Neuchâtel ; il attendait à Neuveville son heure, qui ne venait toujours pas), au bailli Nægeli et à M. Daxelhofèr de Berne.

Dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, l'horlogerie prit à Neuveville un développement remarquable, grâce aussi à l'impulsion que donna à cette industrie l'application toute récente du pendule aux horloges et du ressort spiral aux montres. Ces deux innovations augmentèrent grandement la précision des instruments horaires et mirent en faveur, chez les patriciens comme dans la haute bourgeoisie et les montres de poches et les horloges dites à pendules ou simplement pendules.

L'essor de l'horlogerie neuvevilloise est manifeste. Elle attira même des horlogers de Thoun et de Berne. Ainsi dès 1688, le serrurier et horloger Tschaggény, fils de l'armurier-horloger de la ville de Thoun. Tschaggény ne tarda pas à devenir gouverneur des horloges publiques de Neuveville. Il se fit pendulier

et sera dans la suite l'un des négociants en pendules les plus en vue.

Ainsi Samuel Henzi, horloger en petit volume, de Berne, mentionné à Neuveville en 1696, fils du pasteur Samuel Henzi de Fenis.

Puis ce sera le tour des Neuchâtelois et des Erguéliens. Même Daniel Jeanrichard a des relations avec Neuveville. En 1701, il prend comme apprenti le Neuvevillois Abram Bosset et trois ans plus tard Pétremand Himly, fils du boulanger Himly, du Conseil de Neuveville, frère du notaire et secrétaire de ville Jean-Jacques Himly.

Le grand-père de Daniel Jeanrichard, Jean Jeanrichard était lieutenant du maire de La Sagne, Sigismond de Tribolet, l'homme de confiance de Marie de Nemours. Après la défaite de son parti, en 1673, il fut cassé de ses fonctions de maire, se réfugia à Neuveville, puis à Gléresse, où il décéda en 1677, l'année même où le lieutenant Jeanrichard mourait à La Sagne.

Sans nul doute, les Jeanrichard furent némouristes. En 1666, Abram Jeanrichard de La Sagne fait son testament à Neuveville, avant de partir en France, où il allait rejoindre la Compagnie franche que Sigismond de Tribolet et son frère Godefroy venait de lever dans le Pays de Neuchâtel. Le notaire qui instrumenta ce testament est Jean-Jacques Hilmy, agent némouriste notoire, que le Conseil d'Etat de Neuchâtel déposa comme notaire pour cette raison.

Daniel Jeanrichard fut à Neuveville et il pourrait bien y avoir fait son apprentissage. Un document de 1680, nous apprend que son père David Jeanrichard était apparenté à Abram Gagnebin I, médecin-chirurgien, l'aïeul des célèbres naturalistes de la Ferrière. Les Gagnebin, à leur tour, furent apparentés aux Gascard et aux Cellier de Neuveville.

Parmi les artisans qui établirent le contact entre Neuveville, Neuchâtel-Ville et les Montagnes neuchâteloises figure Josué Sibelin. Or, les Sibelin sont d'origine neuvevilloise. Ils s'établirent à Serrières-Neuchâtel vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Josué Sibelin fils d'Emer (ce dernier décéda à Serrières en 1699 à l'âge de 80 ans,) naquit en 1668 à Serrières. En 1689 ayant à peine atteint l'âge requis de 21 ans, il fut reçu dans la Compagnie (Corporation) des Favres, Maçons et Chapuis. A la fin de la même année, il sollicita du Conseil le gouvernement des horloges de la ville. Fort jeune encore, Sibelin fait partie du Conseil général de la ville de Neuchâtel, dont il fut, en 1694, l'un des deux maîtres bourgeois, autrement dit, l'un des deux présidents. En 1702, il devint maître de la Compagnie des Favre, Maçons et Chapuis. A quelles circonstances

faut-il attribuer cette ascension si rapide ? Sans contredit à ses qualités personnelles, mais aussi à son alliance avec la famille de Tribolet, némouriste avérée et à l'avènement de la duchesse Marie de Nemours à la principauté de Neuchâtel, en 1694. Nous l'avons vu, elle sut récompenser ses fidèles.

Le 29 juin 1698, Josué Sibelin épousa Barbe de Tribolet, fille de Ferdinand de Tribolet, frère du chef némouriste Sigismond de Tribolet, de 1656 à 1673 maire de La Sagne. Les frères de Barbe, Maurice et Ferdinand, furent les apprentis horlogers de Sibelin. Vers 1702, ce dernier eut comme compagnon horloger Dominique de Bary, de Genève.

Sibelin était avantageusement connu dans les Montagnes neuchâteloises. Le notaire, justicier, perruquier et horloger Jacques Sandoz à La Chaux-de-Fonds, après avoir eu, pendant les années 1693 à 1697, des relations assez suivies avec Daniel Jeanrichard, écrit ce qui suit dans son Journal, à la date du 21 janvier 1698 : « J'écrivis une lettre à Sibelin pour ravoir ma montre. »

Neuveville et les horlogers neuevillois ne demeurèrent certainement pas sans influence sur le développement, voire la naissance de l'industrie de la montre dans les Montagnes neuchâteloises.

Dès le premier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, des Erguéliens et des Biennois firent leur apprentissage d'horloger à Neuveville.

Tout le long du XVIII<sup>e</sup> siècle, jusqu'à la Révolution française, qui ruina l'horlogerie neuevilloise, Neuveville fut un centre horloger fort important. Outre de nombreux horlogers bourgeois, on y rencontre des Genevois, des Montagnards neuchâtelois, des Erguéliens, des Tramelots, des Prévôtois en nombre considérable, voire des artisans parisiens.

Ce fut à dire vrai, un petit Genève, ou mieux encore un petit Chaux-de-Fonds, car les penduliers y côtoyèrent les montreurs, le terme étant de Voltaire, qui fit le commerce des montres.

Les Neuevillois essaimèrent à leur tour. En 1716, Tobie Chiffelle va s'établir à Morat. A la même date, ils sont déjà à La Chaux-de-Fonds. En 1719, cinq d'entre eux, tous des Bosset et des Chiffelle, y fondent une société pour la fabrication d'horlogerie. Vers 1720 des Bosset apparaissent à Renan.

Outre les Petitmaître, les Bosset et les Chiffelle déjà mentionnés à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, au cours du XVIII<sup>e</sup> des membres pour ainsi dire de toutes les familles neuevilloises s'adonnèrent à l'horlogerie. Parmi ces familles, je cite les Baillif, Beljean, Bourguignon, Cellier, Châtelain, Crette, Cunier, Daulte, Gascard, Gélín, Gibollet, Himly, Racle, Schem et Schneider.

Quelques-uns de ces horlogers furent même des négociants en horlogerie notables, soit à Neuveville même, soit à La Chaux-de-Fonds ou encore à l'étranger. Ainsi les Baillif, les Bosset, les Chiffelle, les Himly et en particulier les Schneider de Francfort.

L'histoire de l'horlogerie à Neuveville revêt les aspects les plus variés et pour des raisons multiples, elle est des plus intéressantes.

## **Naissance de l'horlogerie dans le Haut-Erguel**

### **Les Neuchâtelois fondateurs de l'horlogerie Erguelienne**

Parmi les promoteurs de l'horlogerie dans l'Erguel figurent des Neuchâtelois, des Genevois et des Neuvevillois. Mais l'impulsion de beaucoup la plus forte vint des Neuchâtelois.

Pour des raisons d'ordre économique et moral, que je n'analyserai pas ici, des Neuchâtelois sortis de La Chaux-de-Fonds, du Locle, de La Sagne, des Ponts et des Brenets s'établirent dès avant la Réforme en Erguel et à Tramelan. Au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle, ils ne cessèrent d'y affluer. De La Ferrière et des Convers à Cormoret, ils s'établirent tout le long des deux versants de la Montagne du Droit et le long de la Montagne des Envers.

En 1596, ces Neuchâtelois instituèrent dans le Haut-Erguel la Communauté des Montagnes de la Paroisse de St-Imier dont faisait partie le territoire actuel de La Ferrière et notamment la Chaux d'Aubelle ou d'Abelle, comme on disait autrefois. Parmi les fondateurs de cette communauté figurent des Brandt dit Gruerin, des Calame, Droz, Ducommun, Dubois, Dumont, Houriet, Huguenin, Humbert-Droz, Jacot, Jeanrichard, Matthey, Nicolet, Perret, Pétremand, Racine, Robert, Sagne, Sandoz, Tissot et Vuille.

Devenus sujets de S. A. le Prince-Evêque, puis Paroissiens de St-Imier, ils n'en demeurèrent pas moins bourgeois de Valangin et communiens soit du Locle et de La Chaux-de-Fonds, soit de La Sagne et des Ponts. De forts liens de parenté les rattachaient d'ailleurs à leur lieu d'origine. Ils ne cessèrent d'entretenir des relations avec ces autres branches de leurs familles et de commercer avec les Montagnes neuchâtelaises.

A ces Neuchâtelois originaires des communautés des Montagnes, vinrent se joindre des gens du Val de Ruz et même des bourgeois de Neuchâtel.

Parmi les Neuchâtelois établis dans le Haut-Erguel, les Perret dit Tornare de Renan, mais originaires de La Sagne, les Courvoisier, les Jeanrichard (plus tard Richard) et les Pétre-

mand de Sonvilier, de même les Vuille, excellèrent comme serruriers, tourneurs et meuniers ; les Calame, les Dumont dit Vieiljean et les Tissot-Daguette furent des maréchaux et fabricants de faux fort recherchés ; d'autres encore des cloutiers achalandés.

Ce sont ces gens de la Communauté des Montagnes de la Paroisse de St-Imier qui implantèrent l'industrie de la montre et la pendulerie en Erguel, grâce à leurs relations de famille et à mesure que l'horlogerie prospéra à La Chaux-de-Fonds, au Locle, à La Sagne et aux Ponts.

Déjà en 1702, des Huguenin établis à La Chaux d'Abel sont mentionnés comme orfèvres, c'est-à-dire comme monteurs de boîtes de montres. En 1707, un Brandt dit Gruerin est horloger à Renan. Les Calame, les Droz, les Humbert-Droz apparaissent tôt après, de même les Robert, les Courvoisier, les Perret, les Pétremand, les Wille (Vuille).

En 1710, à la demande de leur fils Jean-Pierre Droz, Abram Droz, paroissien de St-Imier à La Ferrière et son épouse Madeleine née Sandoz, partagent leurs biens avec leurs deux enfants Joseph et Jean-Pierre susdit.

Ce dernier a « requis ses père et mère de lui impartir lettre de division pour être hors d'avec eux, afin que pour l'avenir il puisse faire tel négoce et travail qu'il trouvera convenable et afin qu'on ne lui donne aucun empêchement ni inquiétude. »

« A quoi le père et la mère voyant l'intention et la bonne affection de leur fils et comme il a un soin exact dans le travail, principalement à faire les montres ou horloges de poche (sic), ils ne lui ont voulu donner aucune inquiétude ni obstacle, au contraire l'ensuivre dans ses désirs pour luy donner tant plus de courage à la continuation de son travail et en ce lieu d'autant plus qu'il ne les a pas molestés ni obligés à leur faire faire partage de tous leurs biens pour en avoir sa juste et légitime part. Il s'en est, au contraire, remis à la volonté de ses père et mère, pour qu'ils lui donnent ce qu'ils trouveront à propos pour sa part légitime. »

« Pour cette raison, ils lui laissent à lui tout seul, tous ses utiles (outils) et meubles qu'il se sert à son dit métier, sans qu'il soit besoin de les nommer pièce après pièce, comme aussi tous les habits et linges, bijoux et en outre la somme positive de 40 écus faibles tout comptant. »

Ce Jean-Pierre I fut l'ancêtre de Jean-Pierre Droz II, mécanicien fameux et horloger de S. A. le Prince-Evêque.

Avant même la fin de la première moitié du XVIIIe siècle (1750) des membres des familles autochtones suivantes étaient

déjà adonnées à l'horlogerie : les Borle et les Gagnebin, à Renan, les Bourquin et les Marchand de Sonvilier ; les Flotron, Jaquet, Meyrat et Véron de St-Imier ; les Bourquin de Villeret.

## **Les Neuvevillois et les débuts de l'horlogerie en Erguel**

Depuis la Réforme surtout, les relations morales, économiques et politiques entre Erguéliens et Neuvevillois furent très étroites. Des ministres d'origine neuvevilloise furent pasteurs en Erguel et à Tramelan. Je mentionne Pierre Chiffelle, pasteur de Tramelan de 1693 à 1715, puis de Courtelary de 1715 à 1723; Baruch Gibollet, pasteur de Renan de 1715 à 1718, Henri-François Chiffelle, pasteur de Renan de 1727 à 1734, Pierre-Nicolas Cunier, également pasteur de Renan vers 1760.

La Bourgeoisie de Neuveville posséda à Chasseral des métairies attenantes à celles des Erguéliens. Un messenger bourgeois faisait régulièrement la navette, du moins pendant la bonne saison, entre Neuveville et l'Erguel, en traversant Chasseral.

Des artisans neuvevillois s'établirent en Erguel. Vers 1715, David Marolf est meunier à Villeret, et Josué Bourguignon, maître serrurier à Renan, en 1720.

Déjà au XVII<sup>e</sup> siècle, des Erguéliens sont propriétaires de biens-fonds à Neuveville, notamment de vignes : les Jaquet de St-Imier, par exemple, les Beynon de St-Imier également ; les Gagnebin de Renan. Jean-François Beynon, notaire et maire de St-Imier fut à la fois communier de St-Imier et bourgeois de Neuveville.

A leur tour, des Neuvevillois possèdent des terres en Erguel. Ainsi Pierre Sibelin de Neuveville à Serrières, le parent de l'horloger Josué Sibelin, dont j'ai parlé plus haut, est propriétaire d'une ferme à St-Imier vers 1675. En 1720, Jonas Pelot, bourgeois de Neuveville, vend à Abram fils de feu Adam Jaquet, notaire de et à St-Imier, « la part de maison, jardin et closel mouvant de sa femme, Suzanne-Marie Jaquet de St-Imier, à la fin des longines. »

D'autres familles erguéliennes sont apparentées à des familles de Neuveville. Benoite Gagnebin, sœur du chirurgien Abram Gagnebin I, l'aïeul des célèbres naturalistes, épousa vers 1670 Vincent Gascard, bourgeois de Neuveville. Vers 1714, Suzanne née Pétremand est l'épouse de Daniel Marolf de Neuveville. A la même date, l'imprimeur Jean-Pierre Marolf à Neuveville, est l'époux de Marie-Madeleine Grède, sœur de Prudent David Grède de Villeret, notaire et maire de Villeret, ainsi que de Docte et Spectacle Ministre Bendit Grède. En 1750, Jean-Henri François Meyrat, de St-Imier, chirurgien-médecin, fils

de Pierre Meyrat, sautier de Courtelary, épouse Suzanne-Rose Himly, fille de Jean-François Himly, marchand-horloger à Neuveville. En 1753, David Imer, dit de Courtelary, grand-bailli d'Erguel, épousa la fille du lieutenant baillival Houriet de Sonvilier, maire de St-Imier.

Fréquemment, la Bourgeoisie de Neuveville, ses Corporations artisanes et ses bourgeois sont les bailleurs de fonds d'Erguéliens. On me permettra de citer quelques exemples. En 1706, Jacob Clerc, justicier et Jacob Petithenry, marchand drapier, tous deux de St-Imier, cautionnent Jacob Petithenry, leur beau-fils et fils, marchand drapier envers la vertueuse Compagnie des Pescheurs de la Neuveville pour la somme de 200 écus faibles, monnaie à 20 batz l'écu.

Une année plus tard, Richard Jaquet de St-Imier « est débiteur de Monseigneur le Châtelain Gléresse de la Neuveville d'une obligation de 500 écus faibles ». Jaquet engage comme hypothèque spécifique la terre qu'il possède à la Chaux « d'Abelle », située partie sur le territoire de St-Imier, partie sur celui des Franches-Montagnes.

En 1721, Abram fils de feu Nicolas Jaquet, s'oblige entre autres envers David Chiffelle, bourgeois de Neuveville, « chirurgien au Langenthal », et Salomé Wildermeth, de Bienne, son épouse. Le 8 décembre 1727, à Renan, Jacob fils de Jean-Louis Robert, cordonnier, déclare être le débiteur de Pierre Pelot, tanneur, bourgeois de la Neuveville, pour fourniture de cuir.

Des rapports aussi étroits expliquent aisément les relations horlogères qui se nouèrent entre l'Erguel et Neuveville.

Déjà en 1715, Daniel fils de Daniel Gagnebin, de Renan, est à Neuveville l'apprenti du maître horloger Tobie Chiffelle. Plus tard, Gagnebin sera, des années durant, l'un des négociants en horlogerie les plus considérables de La Chaux-de-Fonds.

A leur tour, des maîtres neuevillois s'établiront en Erguel, où ils font des apprentis. En 1710, Jean-Pierre Droz sur les Rochats, sous le Crêt de la Ferrière, travaille avec Jean-Pierre fils de Jean-Jacques Bosset. Un autre Jean-Pierre Bosset est mentionné dès 1726 à Renan, de même Charles-Henri Bosset vers 1733.

### **Les Genevois et les débuts de l'horlogerie**

Dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les Genevois eurent leur part dans le développement de l'horlogerie naissante en Erguel, et après 1750, donnent à l'industrie de la montre une impulsion décisive.

Les causes qui amenèrent les artisans genevois à s'établir à Neuveville, puis dans les Montagnes neuchâteloises, les condui-

sirent aussi en Erguel. Toutefois, des relations morales et économiques existèrent entre Genève et l'Erguel depuis la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle notamment.

Trois pasteurs Guerre, bourgeois de Genève, Bienne et Mulhouse se succédèrent pour ainsi dire comme ministres en chef (premier pasteur) de la Paroisse de St-Imier, qui comprenait alors les communes actuelles de Villeret, St-Imier Sonvilier, Renan et La Ferrière. Gabriel Guerre I fut pasteur de St-Imier de 1644 à 1671, Pierre Guerre, son fils, de 1680 à 1698, Gabriel Guerre II de 1705 à 1720. Les Guerre furent aussi doyens de la Classe d'Erguel.

Samuel d'Aubigné, également bourgeois de Genève, fut pasteur de Renan de 1679 à 1695 et doyen d'Erguel dès 1693, Louis Vigne lui succéda comme ministre de Renan de 1695 à 1713.

Les Mestrezat, bourgeois de Genève, furent pasteurs de Tramelan et l'un d'eux diacre d'Erguel : Jacob Mestrezat à Tramelan, de 1642 à 1662, Pierre Mestrezat à Tramelan de 1681 à 1726. Son neveu Benoît-Aimé, né en 1687, — il avait aussi embrassé d'abord la vocation pastorale, — fut le fameux grand-bailli d'Erguel de 1723 à 1745, année où le Prince-Evêque le nomma Châtelain de Neuveville.

Dans la parenté des Guerre, il y eut des négociants établis à Genève et qui trafiquèrent avec Bienne, Neuveville, l'Erguel. Les Guerres sont aussi en relations avec les Flournoy, les Rilliet, Des Jeans, (marchand épicier et droguiste,) les frères Naville et les frères Tardieu, tous négociants de Genève, qui commercèrent avec l'Erguel à la fin du XVII<sup>e</sup> et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, de même Pierre Vieusseux, marchand drapier de Genève. Ce dernier, par exemple, est en relations, en 1716, avec Jacob Nicolet, marchand tailleur à St-Imier.

La première mention d'un horloger genevois en Erguel concerne le « sieur Didier Devaux, citoyen de Genève, maître feseur de ressorts de montres et d'horloges, » qui conclut, en 1718, à St-Imier, un contrat avec « David Perret-Gentil du Locle, résidant en ses moulins rière St-Imier, » contrat par lequel Devaux s'engage à apprendre sa profession à Daniel fils dudit Perret-Gentil.

A partir de cette date, jusqu'en 1793, les horlogers genevois seront légion en Erguel, mais plus particulièrement à Renan. Il y a des citoyens, des bourgeois et des natifs. Ainsi des Alléoud, Azémar, Blanc, Boissonnas, Bosson, Carrière, Chotard, De la Feuille, Des Plants, De la Corbierre, Conry, Fontaine, Fornet, Francfort, Jaquerot, Jobert, Jouglas, Langlois,

Lamon, Métra, Mestral, Plâtel, Portalis, Reymond, Rouvière, Scherrer, Sebon, Sprenger, Tourte, Vasserot, Vernier et Vincent.

Parmi ces artisans figurent de nombreux finisseurs, des monteurs de boîtes, des faiseurs de ressorts, des faiseurs de cadrans, des graveurs et des émailleurs.

